



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/252  
20 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session

RÉPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR DE  
LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE

Adoptée par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière,  
le 20 septembre 1996

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Portugal (point 1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (point 2).
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale (point 3) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (point 4).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (point 6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (point 8).
9. Débat général (point 9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (point 11).
12. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, II, III, IV, V (sect. A et F), VI et VII) (point 12)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont également été renvoyés à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :

- |    |                                |  |
|----|--------------------------------|--|
| a) | Chapitres I et VII . . . . .   | Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions   |
| b) | Chapitre II . . . . .          | Troisième Commission   |
| c) | Chapitres III et IV . . . . .  | Deuxième et Troisième Commissions  |
| d) | Chapitre V (sect. A) . . . . . | Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et Troisième Commission |

/...

13. Rapport de la Cour internationale de Justice (point 13).
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 14)<sup>2</sup>.
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (point 15) :
  - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social;
  - c) Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice.
16. Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (point 16).
17. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections (point 17) :
  - a) Élection des membres de la Commission du droit international;
  - b) Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination;
  - c) Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
18. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 18)<sup>3</sup> :
  - g) Nomination de membres du Comité des conférences;
  - h) Nomination de membres du Corps commun d'inspection;
  - i) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.
19. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 19)<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/51/307) seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinerait le point 71.

<sup>3</sup> Pour les alinéas a) à f), voir Cinquième Commission, point 37.

<sup>4</sup> L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) les chapitres du rapport du Comité spécial (A/51/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon que l'Assemblée puisse examiner la question de l'application de la Déclaration dans son ensemble en séance plénière.

20. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (point 20).
21. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (point 21) :
  - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies;
  - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
  - c) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre;
  - d) Assistance au peuple palestinien.
22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (point 22).
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (point 23).
24. Droit de la mer (point 24) :
  - a) Droit de la mer;
  - b) Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks chevauchants de poissons et des stocks de poissons grands migrateurs;
  - c) La pêche hauturière au grand filet dérivant et ses effets sur les ressources biologiques des mers et des océans de la planète; la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale et ses effets sur les ressources biologiques des mers et des océans de la planète; prises accessoires et déchets de la pêche et leur impact sur l'utilisation durable des ressources biologiques marines de la planète.
25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes (point 25).
26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (point 26).
27. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (point 27).
28. Congrès universel sur la question du canal de Panama (point 28).
29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (point 29).

30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (point 30).
31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (point 31).
32. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (point 32).
33. La situation au Moyen-Orient (point 33).
34. Assistance au déminage (point 34).
35. Question de Palestine (point 35).
36. Assistance internationale pour le relèvement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles (point 36).
37. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (point 37).
38. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (point 38).
39. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (point 39).
40. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (point 40).
41. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (point 41).
42. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (point 42).
43. La situation au Burundi (point 43).
44. Mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (point 44).
45. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (point 45).
46. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (point 46).
47. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes (point 47).

48. Renforcement du système des Nations Unies (point 48).
49. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 49)<sup>5</sup>.
50. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 50).
51. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (point 51).
52. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (point 52).
53. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (point 53).
54. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (point 54).
55. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (point 55).
56. La situation en Bosnie-Herzégovine (point 56).
57. Question de l'île comorienne de Mayotte (point 57).
58. Rapport du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 59).
59. Octroi à l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 156).
60. Élimination de mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique (point 159).

---

<sup>5</sup> L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à la question seraient entendues à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) lors de l'examen du point en séance plénière.

Première Commission

1. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types d'armes et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (point 60).
2. Réduction des budgets militaires (point 61) :
  - a) Réduction des budgets militaires;
  - b) Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires.
3. Question de l'Antarctique (point 62).
4. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (point 63).
5. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes (point 64).
6. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (point 65).
7. Application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (point 66).
8. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 67).
9. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (point 68).
10. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (point 69).
11. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (point 70).
12. Désarmement général et complet (point 71)<sup>2</sup> :
  - a) Notification des essais nucléaires;
  - b) Transparence dans le domaine des armements;
  - c) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
  - d) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport du Comité préparatoire de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
  - e) Relation entre le désarmement et le développement;

- f) Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques;
  - g) Désarmement régional;
  - h) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
  - i) Désarmement nucléaire;
  - j) Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, sous tous ses aspects;
  - k) Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la légalité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires.
13. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (point 72) :
- a) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement;
  - b) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
  - c) Mesures de confiance à l'échelon régional;
  - d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes;
  - e) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires.
14. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 73) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
  - d) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
  - e) Mesures de confiance.
15. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (point 74).
16. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (point 75).

17. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (point 76).
18. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (point 77).
19. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (point 78).
20. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (point 79).
21. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (point 80).
22. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (point 81).

Commission des questions politiques spéciales et de  
la décolonisation (Quatrième Commission)

1. Effets des rayonnements ionisants (point 82).
2. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 83).
3. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 84).
4. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 85).
5. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 86).
6. Questions relatives à l'information (point 87).
7. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 88).
8. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale (point 89).
9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 90).
10. Rapport du Conseil économique et social [chap. V (sect. A)] (point 12)<sup>6</sup>.
11. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (point 91).
12. La situation dans les territoires occupés de la Croatie (point 92).
13. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (point 93).
14. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 19)<sup>4</sup>.
15. Questions des îles Falkland (Malvinas) (point 49)<sup>5</sup>.

---

<sup>6</sup> Le chapitre V (sect. A) a également été renvoyé à l'Assemblée en séance plénière et à la Troisième Commission.

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, III, IV, V (sect. B à E et H) et VII) (point 12)<sup>7</sup>.
2. Questions de politique macro-économique (point 94) :
  - a) Crise de la dette extérieure et développement;
  - b) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés;
  - c) Commerce et développement;
  - d) Produits de base.
3. Questions de politique sectorielle (point 95) :
  - a) Coopération pour le développement industriel;
  - b) Alimentation et développement agricole durable.
4. Développement durable et coopération économique internationale (point 96) :
  - a) Application et suivi des principaux arrangements ayant fait l'objet d'un consensus en matière de développement :
    - i) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement;
    - ii) Application de la stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;

---

<sup>7</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont également été renvoyés à l'Assemblée en séance plénière et aux Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :

- |    |                                |   |
|----|--------------------------------|---|
| a) | Chapitres I et VII . . . . .   | Séances plénières et<br>Troisième et Cinquième<br>Commissions |
| b) | Chapitres III et IV . . . . .  | Séances plénières et<br>Troisième Commission                  |
| c) | Chapitre V (sect. E) . . . . . | Troisième et Cinquième<br>Commissions                         |

- b) Agenda pour le développement :
    - i) Agenda pour le développement;
    - ii) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;
  - c) Intégration de l'économie des pays en transition dans l'économie mondiale;
  - d) Population et développement;
  - e) Établissements humains;
  - f) Élimination de la pauvreté;
  - g) Développement culturel.
5. Environnement et développement durable (point 97) :
- a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement;
  - b) Session extraordinaire consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21;
  - c) Application de la Convention sur la diversité biologique;
  - d) Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - e) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - f) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles.
6. Activités opérationnelles de développement (point 98)<sup>8 9 10</sup>.

---

<sup>8</sup> L'Assemblée générale a décidé de tenir, pour célébrer le cinquantième anniversaire des opérations du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, une séance plénière dans la matinée du mercredi 11 décembre 1996.

<sup>9</sup> L'Assemblée générale a décidé que le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis à mi-parcours de la décennie dans l'application de la résolution 45/217 de l'Assemblée générale relative au Sommet mondial pour les enfants (A/51/256) serait présenté en séance plénière et renvoyé également à la Troisième Commission, afin que celle-ci l'examine au titre du point 106.

7. Formation et recherche (point 99) :

- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
- b) Université des Nations Unies.

---

<sup>10</sup> L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à la Deuxième Commission, afin que celle-ci l'examine au titre du point 98.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chap. I à IV, V (sect. A et E) et VII) (point 12)<sup>11</sup>.
2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (point 100).
3. Prévention du crime et justice pénale (point 101).
4. Contrôle international des drogues (point 102).
5. Promotion de la femme (point 103)<sup>10</sup>.
6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (point 104).
7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (point 105).
8. Promotion et protection des droits de l'enfant (point 106)<sup>9</sup>.
9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (point 107).
10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (point 108).

---

<sup>11</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont également été renvoyés à l'Assemblée en séance plénière et à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), aux Deuxième et Cinquième Commissions, comme suit :

a)	Chapitres I et VII . . . . .	Séances plénières, Deuxième et Cinquième Commissions
b)	Chapitre II . . . . .	Séances plénières
c)	Chapitres III et IV . . . . .	Séances plénières et Deuxième Commission
d)	Chapitre V (sect. A) . . . . .	Séances plénières et Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)
e)	Chapitre V (sect. E) . . . . .	Deuxième et Cinquième Commissions

11. Droit des peuples à l'autodétermination (point 109).
12. Questions relatives aux droits de l'homme (point 110) :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
  - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
  - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.
13. Question de l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée (point 158).

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 111) :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - f) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
  - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
  - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 112).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 (point 113).
4. Planification des programmes (point 114).
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 115).
6. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (point 116).
7. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 117).
8. Plan des conférences (point 118).
9. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 119).

10. Gestion des ressources humaines (point 120)<sup>12</sup> :
  - a) Application de la stratégie du Secrétaire général pour la gestion des ressources humaines de l'Organisation et autres questions relatives à la gestion des ressources humaines;
  - b) Composition du Secrétariat;
  - c) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés.
11. Régime commun des Nations Unies (point 121).
12. Régime des pensions des Nations Unies (point 122).
13. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 123) :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
14. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (point 124).
15. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 125) :
  - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
  - b) Activités diverses.
16. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 126).
17. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (point 127).
18. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 128).

---

<sup>12</sup> L'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point à la Cinquième Commission, étant entendu que la Sixième Commission examinerait, à titre prioritaire, au début de la cinquante et unième session, les incidences juridiques des propositions formulées par le Secrétaire général dans ses rapports sur la réforme du système interne d'administration de la justice au Secrétariat et que la Cinquième Commission reviendrait sur la question relative au système de justice interne au Secrétariat à la présente session.

19. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (point 129).
20. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 130).
21. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 131).
22. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 132).
23. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 133).
24. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (point 134).
25. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 135).
26. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 136).
27. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 137).
28. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (point 138).
29. Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 139).
30. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 140) :
  - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visés à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
31. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 141).
32. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 153).

33. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (point 154).
34. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (point 155).
35. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (point 157).
36. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, V (sect. E et G) et VII) (point 12)<sup>13</sup>.
37. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 18)<sup>14</sup> :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
  - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.

---

<sup>13</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-dessous ont également été renvoyés à l'Assemblée en séance plénière et aux Deuxième et Troisième Commissions, comme suit :

- |    |                                |  |
|----|--------------------------------|--|
| a) | Chapitres I et VII . . . . .   | Séances plénières, Deuxième et Troisième Commissions |
| b) | Chapitre V (sect. E) . . . . . | Deuxième et Troisième Commissions                    |

<sup>14</sup> Pour les alinéas g) à i), voir "Séances plénières", point 18.

Sixième Commission

1. État des protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 142).
2. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (point 143).
3. Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (point 144).
4. Décennie des Nations Unies pour le droit international (point 145).
5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-huitième session (point 146).
6. Création d'une cour criminelle internationale (point 147).
7. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-neuvième session (point 148).
8. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 149).
9. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 150).
10. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (point 151).
11. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (point 152).
12. Gestion des ressources humaines (point 120)<sup>12</sup>.

-----